

ATTESTATION

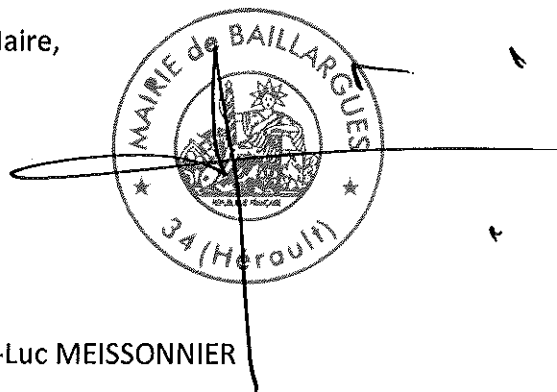
OBJET AMENAGEMENT DU PLAN D'EAU
DU PARC GERARD BRUYERE.
AFFOUILLEMENT ET INSTALLATION DE
TRAITEMENT COMMUNE DE BAILLARGUES.

Je Soussigné, Jean-Luc MEISSONNIER, Maire de Baillargues, atteste que *dans le cadre de la consultation du public relative à l'aménagement du plan d'eau «Parc Gérard Bruyère» à Baillargues et suivant l'article L122-1-1 et R122-11 du code de l'environnement, aucune observation n'a été rédigée sur le registre de consultation du public* mis à disposition en Mairie du 22 septembre 2014 au 06 octobre 2014.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Baillargues, le 09 octobre 2014.

Le Maire,



Jean-Luc MEISSONNIER